

XXXVIII^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE L' AISNE

Chauny, le 15 mai 1994

La Société académique de Chauny avait l'honneur et la charge d'organiser le 38^e Congrès des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne le 15 mai 1994.

C'est au forum-centre culturel que nous avons eu le plaisir d'accueillir nos invités, au nombre d'environ 150 parmi lesquels on remarquait M. Brinon, vice-président du Conseil général, représentant le président Girod, M. Kriff, maire-adjoint chargé de la Culture, représentant le maire de Chauny, M. Marcilloux, directeur des Archives départementales et secrétaire général de la Fédération, M. Bogaert, président de l'Office municipal de la Culture, M. Vinot, président de l'association pour la sauvegarde de la maison Saint-Just (Blérancourt), ainsi que des représentants des six sociétés savantes du département.

M. René Gérard, notre président, souligna la présence du contrôleur des armées Braillon, membre de la société historique de Noyon, et du directeur du Crédit mutuel. Il eut également le grand plaisir d'accueillir M. Christian Leclerc qui fut à l'origine de la renaissance de notre société, il y a vingt ans, en assurant la présidence pendant cinq années. En souvenir de son action, le président Gérard lui remit la médaille de la société académique, à l'effigie de Philippe d'Alsace, comte de Flandre.

M. Brunet, président de la Fédération, ouvrit la séance, remerciant la ville de Chauny de son accueil, ainsi que les organisateurs de cette journée. Le thème choisi était «l'Aisne industrielle», beau sujet, particulièrement intéressant pour Chauny, ville héritière d'un riche passé économique. Le tome XL des Mémoires devrait d'ailleurs être consacré à l'histoire économique du département, offrant un nouveau développement à nos travaux.

Trois interventions étaient prévues en matinée. M. Francis Crépin, de la société de Saint-Quentin, prononça la première communication intitulée «Tissage, broderie et guipure dans le Saint-Quentinois», original parcours à travers l'étude de trois techniques dans cette industrie textile qui fit jadis la prospérité de cette région.

Le deuxième intervenant était M. Jean Sénéchal, vice-président de la société de Chauny. Sous le titre «L'industrie chaunoise de 1796 à nos

jours», il brossa un vaste tableau du développement industriel de la ville, depuis la fabrication des glaces à la chimie en passant par l'industrie sucrière.

Enfin, MM. Maurice Hamon et Dominique Perrin, auteurs d'une excellente monographie de Saint-Gobain, terminèrent le cycle des interventions. Fondateur du service des archives de la Compagnie de Saint-Gobain, M. Hamon évoqua le sujet même de son ouvrage : la condition ouvrière et la tradition villageoise à Saint-Gobain à l'époque où la manufacture prenait son essor. Ces trois communications sont reprises, en tout ou partie, dans le présent volume.

M. Marcel Lalonde, maire de Chauny, offrit ensuite une réception dans le hall du forum-centre culturel. Dans son allocution de bienvenue, le maire souligna l'intérêt de la position géographique de Chauny, au plus étroit de la vallée de l'Oise, rappela qu'en 1596 Henri IV avait autorisé la construction d'un port d'où un coche d'eau descendait chaque semaine vers Pontoise, terminant par ces mots : «je remercie la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne et M. Gérard, président de la Société académique de Chauny, organisateur de ce congrès, pour cette journée très instructive». M. Lalonde remit alors à M. René Gérard la médaille de la ville de Chauny. Notre président remercia par ces mots: «c'est avec plaisir et honneur que je reçois cette médaille qui, à travers moi, honore notre Société académique». Puis il remit à M. Lalonde le sceau équestre de la ville, datant de 1303. M. Kriff et M. Bogaert reçurent également la médaille de la Société académique de Chauny.

Après un déjeuner pris en commun, l'après-midi fut consacrée aux visites du musée franco-américain de Blérancourt, de la maison de Saint-Just sous la conduite de M. Vinot et, enfin, du musée de la Résistance de Fargniers.

Le 38^e Congrès séduisit les 150 participants par son éclectisme ; il restera une excellente journée dans la mémoire de tous.

Jean SÉNÉCHAL

Compte rendu sommaire de la réunion des présidents à l'occasion du 119^e Congrès national des Sociétés savantes

J'ai eu l'honneur de représenter la Fédération de l'Aisne et les sept associations qui la composent au 119^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques qui s'est tenu à Amiens du 26 au 30 octobre 1994.

A ce titre, j'ai assisté à la réunion des présidents des Sociétés savantes qui a eu lieu le jeudi 27 octobre, après-midi, dans une salle du Lycée de la Hotoie.

Cette séance a été animée, en particulier, par Mme François et MM. Jacquart et Lassalle, responsables du Comité des travaux historiques et scientifiques (C.T.H.S.).

Au préalable, il convient d'observer que le C.T.H.S. n'est pas un organisme de tutelle des Sociétés savantes, qui disposent de leur propre autonomie, mais une structure nationale de coordination.

Différentes questions intéressant la vie de nos sociétés ont été abordées.

1^o) Classification et dénomination : il convient, en effet, de faire face à des problèmes très complexes de terminologie et de définition des Sociétés dites «savantes», dont les buts, l'aire géographique d'influence et le nombre de membres cotisants sont infiniment variés.

2^o) Liaisons et publications : ces questions méthodologiques, ci-dessus évoquées, ont une influence certaine sur les relations pouvant exister, d'une part, entre les sociétés et le C.T.H.S., dans les deux sens, et, d'autre part, entre les sociétés elles-mêmes. Il apparaît que chacun travaille d'une façon trop individualiste. Pour rompre cet isolement, il conviendrait de recourir à des publications périodiques, comme il en a existé dans le passé, telles que l'annuaire des sociétés savantes (avec les coordonnées d'un responsable, au moins), les index des travaux avec le sommaire des publications, des bulletins de liaison et d'information rapides, avec l'utilisation du minitel.

3^o) Financement et gestion : si des procédés techniques existent, les moyens financiers ne sont pas à la hauteur des ambitions légitimes. Les crédits publics sont étroitement limités ; le financement privé, sous forme de mécénat, est presque absent. Des ateliers de gestion des sociétés pourraient être envisagés pour soulager les responsables bénévoles.

4°) Recrutement, image de marque, vitalité : il convient que les Sociétés savantes fassent des efforts sérieux pour se faire mieux connaître et pour mettre en valeur leurs travaux afin de pouvoir attirer vers elles les chercheurs et les universitaires dont le recrutement est absolument nécessaire à leur survie. Il convient, aussi, de privilégier les relations avec les médias afin de mieux informer le grand public de l'importance et de la nature de nos actions.

5°) Sociétés fédérées et sociétés affiliées : le système de la fédération paraît être le meilleur moyen pour assurer la survie de nos associations, car il leur donne plus de poids, notamment en ce qui concerne l'attribution des subventions publiques. Mais il se pose la question, toujours brûlante, de l'admission éventuelle d'une nouvelle société au sein d'une Fédération de sociétés pré-existantes. Si ces nouvelles sociétés restent toujours exclues, leurs dirigeants peuvent essayer de s'introduire par un coup de force, en profitant d'une faille juridique dans les statuts, lors d'une Assemblée générale. Mais l'admission trop laxiste de nouvelles sociétés au sein d'une Fédération provoquera, assurément, l'éclatement de cette Fédération : les responsables des anciennes sociétés ayant beaucoup de mal à accepter cette situation nouvelle qu'ils considéreront comme une intrusion. Comment faire face ?

Il convient de mener une réflexion en commun et d'attendre que la nouvelle société qui a fait acte de candidature fasse ses preuves. Un certain nombre de critères peuvent être retenus :

- L'ancienneté, afin d'écartier les groupes éphémères, surtout dans le domaine de l'archéologie, qui se constituent autour d'une individualité et à l'occasion d'une trouvaille et se défont aussitôt, souvent après l'épuisement d'une forte subvention !
- L'importance : le nombre de membres cotisant régulièrement.
- L'activité : les travaux et les recherches menés d'une façon régulière, les publications, la documentation, etc. Afin de ne pas froisser les susceptibilités et pour ne pas déstabiliser la Fédération, il est conseillé de faire adhérer la nouvelle société comme membre de la société locale déjà existante, évidemment, avec l'accord de celle-ci, ce qui demande de gros efforts de diplomatie ! Il faut agir avec prudence et laisser faire le temps.

En tout état de cause, il convient de garder le contact permanent avec le C.T.H.S. et de lui indiquer tous les changements de responsables ainsi que les travaux publics. Il conviendra, aussi, de faire un effort financier pour acheter les annuaires et catalogues des travaux des sociétés savantes. Nous devons rester conscients que le vieil adage «l'union fait la force» reste plus que jamais valable.

Le quarantième numéro de notre bulletin annuel

Les membres de nos sociétés pourront mesurer l'évolution entre le tome I^{er}, portant les dates 1953-1954, qui a été disponible, en fait, au début de l'année 1955, il y a donc quarante ans, et le présent numéro XL, millésimé 1995 relatif aux travaux de 1994, puisque les activités de nos associations sont publiées avec un an de décalage.

Bien que la question du format soit souvent évoquée par les Conseils d'administration successifs, il est resté pratiquement le même, à quelques millimètres près, depuis le début, pour des raisons pratiques de rangement dans une bibliothèque.

Le nombre de pages a doublé, passant d'une centaine à plus de deux cents. La qualité du papier, grisâtre et épais pour les premiers numéros, s'est peu à peu améliorée, au fur et à mesure que les conséquences économiques de la seconde guerre mondiale s'estompaient. De même, la typographie est devenue plus agréable, avec les progrès techniques de l'imprimerie : l'utilisation des procédés offset, puis de l'informatique.

L'austère couverture des onze premiers volumes s'est agrémentée d'une illustration en noir et blanc, en rapport avec le Congrès annuel, à partir du tome XII (1966).

Après l'expérience des volumes thématiques XXVIII (1983) et XXXIV (1989), la couleur a été définitivement introduite sur la première de couverture à compter du tome XXXVII (1992). L'aspect général de la couverture elle-même a été modernisé sur le tome XXXIX (1994) et le présent numéro avec, en particulier, la disparition de l'encadré.

Mais ces améliorations matérielles constantes, agréables à l'oeil et incitant à la lecture, ne sont rien par rapport aux efforts persévérandts qui sont faits pour maintenir et, surtout, éléver le niveau du contenu. Nous sommes, en effet, une Fédération de sociétés savantes et nous avons, par conséquent, une obligation morale de rigueur intellectuelle vis-à-vis de nos lecteurs.

La recherche de la qualité et de l'inédit parmi les sujets historiques et archéologiques ayant pour cadre notre département de l'Aisne a été le souci constant des membres du Conseil d'administration de la Fédération qui se sont succédés depuis la création de celle-ci en 1952.

Au premier rang de ceux-ci, il convient de citer les directeurs et directrices des Archives départementales qui exercent, de droit, les délicates fonctions de secrétaire général de la Fédération. Je veux rendre hommage à Jean Quéguiner, Georges Dumas, Cécile Souchon et, maintenant, Patrice Marcilloux, qui ont assuré, dans une continuité exemplaire, la lourde charge de l'édition du bulletin annuel.

Grâce à ses fonctions de conservateur du patrimoine écrit, le secrétaire conseille les chercheurs, met à leur disposition les documents sources et il suggère, discrètement, des thèmes de travaux. Il discute avec les imprimeurs, parfois de façon très serrée, les prix des impressions et les délais d'exécution. Il doit rappeler à l'ordre les auteurs en retard dans la fourniture de leur copie. Il coordonne l'action du Comité de lecture et assure, la plupart du temps, les relectures et corrections. Il s'efforce de convaincre les auteurs du bien fondé des modifications à apporter. Il assure, avec beaucoup de diplomatie, les liaisons avec les présidents et présidentes, tant de la Fédération que des sept sociétés qui la constituent.

Je veux aussi remercier les membres du Comité de lecture pour leur impartiale efficacité. Le Comité est un filtre garant de la qualité scientifique de nos publications. Il a, également, une incontestable action didactique.

Par ailleurs, il me faut saluer les efforts continus de mes collègues, les présidentes et présidents des associations constituant la Fédération pour rechercher, susciter et guider les jeunes chercheurs dont les travaux forment la matière de nos bulletins.

Enfin, je n'aurai garde d'oublier le Conseil général du département de l'Aisne dont la subvention annuelle assure une partie du financement du bulletin. Nos efforts pour l'amélioration de la qualité de nos publications ont été reconnus, puisque la subvention a été augmentée récemment.

Pour l'avenir, nous espérons pouvoir continuer à publier un bulletin chaque année. La matière existe, en particulier aux Archives départementales. Nous devons tout faire pour que les chercheurs et les érudits s'intéressent toujours à notre département. Il reste la délicate question des possibilités financières : malgré un contexte économique très difficile, il faudrait pouvoir diversifier nos sources de financement et s'orienter vers le mécénat.

Le Conseil d'administration envisage de publier des planches intérieures en couleur. Il compte, aussi, augmenter la périodicité des volumes thématiques qui ne représentent, jusqu'alors que trois numéros (*la lèpre et les maladreries*, XVI, 1970 ; *les abbayes et prieurés*, XXVIII, 1983, *l'Aisne et la Révolution*, XXXIV, 1989, ainsi qu'un volume de tables, XXXIII, 1988). Il convient, également, de reprendre les publications communes concernant l'ensemble du département.

Nous sommes passés pratiquement, pendant ces quarante années, de l'écriture manuscrite à la dactylographie et, maintenant, à la micro-informatique. Il est fort souhaitable que tous les articles se présentent sous la forme d'une disquette afin d'abaisser le coût de la publication et d'améliorer et d'uniformiser la présentation des ouvrages.

A la veille du troisième millénaire de notre ère, la série des quarante volumes est déjà importante. Il faut vivement souhaiter que ce symbole de la vitalité culturelle de l'Aisne se prolonge pendant très longtemps.

Alain BRUNET,
Président de la Fédération